

UNSA-Education : déclaration au CHSCT-SD 31 du 14 mai

Depuis lundi 11 mai les écoles et les collèges organisent leur réouverture. Non sans difficultés.

Même si dans certaines écoles l'organisation de la réouverture s'effectue de façon satisfaisante, nous relevons cependant des situations inacceptables. Sans masque et sans gel hydroalcoolique parfois, sans ATSEM qui ne reviendront que le jour de la reprise des élèves dans plusieurs écoles maternelles du département, avec des consignes données par des chefs de service qui vont parfois à l'encontre des mesures décrites dans le protocole de réouverture des écoles et des établissements scolaires (réunions en présentiel organisées alors que le travail en distanciel devrait être privilégié, avec plus de 10 personnes dans la même salle ce qui est également contraire aux recommandations, des demandes d'accueillir plus d'élèves que ce qui est autorisé dans le protocole d'accueil en cas d'absence d'un enseignant, etc...).

Les interrogations demeurent nombreuses pour la grande majorité des personnels, qui pour certains ont l'impression de subir une désagréable marche forcée, avec peu de moyens et peu d'information pour mener à bien leur délicate mission d'accueillir des élèves en toute sécurité sanitaire.

Dans cette situation bouleversée, rien n'est satisfaisant, qu'il s'agisse de rester en travail à distance ou de retrouver des élèves en petits groupes et dans des conditions qui ne ressemblent en rien à la classe d'avant.

Apprendre à vivre avec le virus est sans doute synonyme de renoncer en partie et temporairement à une action éducative qui réponde pleinement à tous les objectifs pédagogiques, éducatifs et sociaux que nous nous fixons pour chacun de nos élèves et leur famille. Pour autant, notre action doit conserver un sens.

Force est de constater que c'est à chacun de le trouver, tant les diverses expressions reçues par les personnels manquent de cohérence. L'École vit au rythme d'ordres et de contre-ordres, d'annonces médiatiques incessantes et plusieurs fois contradictoires, le tout dans des échéances intenablement avec un manque criant d'informations officielles claires et stabilisées. La santé des personnels est menacée.

Exemple criant d'ordre et contre-ordre, celui du télétravail. Selon le 1^{er} ministre, dans son allocution du 28 avril devant les députés, « le télétravail doit être la norme partout lorsque c'est possible, au moins dans les trois prochaines semaines ». Il l'a demandé « avec insistance », pour limiter le recours aux transports mais aussi plus globalement pour limiter les contacts, indiquant « qu'il n'y aura pas sur ce sujet un avant ou après 11 mai ». Ce même 11 mai, la DGRH a diffusé au CHSCTMENJ une circulaire où l'on peut lire sur la fiche N° 3 : « Le retour à l'activité sur site constitue la règle applicable à l'ensemble des personnels des écoles et des établissements publics locaux d'enseignement ». Cette consigne est en complète contradiction avec les consignes nationales et ce que le 1^{er} ministre a dit le 28 avril ! Et cet exemple d'incohérence de consignes est un parmi tant d'autres !

Dans son courrier du 13 mai à tous les personnels de l'académie, M. le Recteur indique que « l'impératif premier doit demeurer la santé et la sécurité pour les élèves et les personnels afin que cette reprise s'effectue dans le respect des consignes établies par les autorités sanitaires. C'est notre priorité ».

Cette priorité c'est aussi celle de l'Unsa-Education, c'est pourquoi il est urgent de donner à chacun de la visibilité et des objectifs à moyen terme, du temps et les moyens nécessaires pour organiser au mieux la lourde tâche qui leur incombe.